

probleme avec mon notaire et l'huissier

Par nicolas, le 14/10/2008 à 13:03

Mon notaire a tardé a régler la facture des obsèques de ma maman. Un huissier m'a envoyé un commandement de payer des frais de retard (84€80).

Mon notaire refuse de régler ces frais, alors qu'il est le seul à régler la succession de ma maman.

Dois-je régler l'huissier ?

Je viens de recevoir une nouvelle lettre de rappel ce matin, me stipulant "A défaut du règlement sous huitaine, l'exécution pourra être poursuivie, ce qui entrainera des frais importants disproportionnés avec la somme restant due, ET DONT IL NE FAUDRA PAS VENIR VOUS PLAINDRE PAR LA SUITE"

Bien entendu, rien ne m'a été envoyé par lettre recommandée.

Merci de votre aide.